*Version du 18 février 2018 (non définitive)*

**Ne plus invisibiliser les personnes de genre féminin[[1]](#footnote-2)**

La langue française ne requiert pas que le genre masculin l’emporte sur le genre féminin. Cette règle a été forgée par des grammairiens explicitement phallocrates. Lorsqu’il s’agit de désigner des êtres humains de genre social féminin, le genre grammatical masculin n’est pas adéquat. Le genre masculin n’est pas moins marqué que le genre féminin, et il n’est pas plus générique. Il ne va pas non plus de soi, contrairement à ce qu’il est encore trop souvent enseigné dans les écoles françaises, que le féminin est dérivé du masculin. Or,

Les usages langagiers quotidiens produisent et reconduisent la catégorisation et la hiérarchie de genre. Cette dialectique entre les mots (le genre grammatical) et les choses (les pratiques sociales) opère d’autant plus que les sujets parlants n’en ont pas une conscience vive [[2]](#footnote-3).

Le masculin serait la forme première, canonique. Tel est l’axiome affirmé dès le XVIe siècle, avec d’autant plus d’assurance qu’il est indémontrable ; tout aussi indémontrable que la dérivation d’Ève, extraite de la côte d’Adam. « Vous savez bien que l’on fait dériver le féminin du masculin, en ajoutant un e : fort/forte, grand/grande. Ce n’est pas vrai », tranche, pour sa part la linguiste Edwige Khazadar[[3]](#footnote-4) :

- le suffixe « e » n’est pas nécessairement féminin (« un linguiste sympathique », désigne un homme, par exemple) ;

- beaucoup de féminins sont plus complexes : le féminin de « sec » est « sèche », celui de « blanc », « blanche », celui de  « vif », « vive », celui d’ « acteur », « actrice », celui de « manager », « manageuse », etc.[[4]](#footnote-5) ;

- en réalité, pour écrire correctement des masculins tels que fort, plat, petit, etc., dont la consonne finale est devenue muette, on a besoin de connaître leur féminin, ce qui pourrait conduire à affirmer que c’est en réalité plutôt le masculin qui dérive du féminin.

« Le système linguistique de dénomination de l’être humain en français est alternant[[5]](#footnote-6) » : les personnes socialement identifiées ou s’identifiant comme des hommes sont dénommées au masculin et celles qui le sont comme des femmes sont dites au féminin – paysan/paysanne, président/présidente, ambassadeur/ambassadrice, pionnier/pionnière, citoyen/citoyenne, le/la convive, le/la garde des Sceaux[[6]](#footnote-7)… Tenir le masculin pour « le genre non marqué » ou « extensif » - et le féminin pour « le genre marqué » ou « intensif » –, comme l’ont fait Claude Lévi-Strauss et Georges Dumézil dans la Déclaration du 14 juin 1984 qu’ils ont rédigée au nom de l’Académie française[[7]](#footnote-8), cela relève de l’idéologie masculiniste qui s’est développée à partir du XVIIe, en même temps que le pouvoir se centralisait et s’absolutisait[[8]](#footnote-9).

**L’académicien Claude Fabre de Vaugelas[[9]](#footnote-10),** « ordonnateur du ‘bel usage’ à la cour de Louis XIVe [[10]](#footnote-11)» affirme à quatre reprises la supériorité du masculin sur le féminin dans ses *Remarques sur la langue française*, publiées en 1647.**« Le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » (p. 264).**

**Le père Dominique Bouhours,** *dans ses Doutes sur la langue française,* **en 1674,** fait valoir que « quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l’emporte. », et le plus noble n’est autre que le masculin, bien entendu ! Or, estimer que le masculin doive l’emporter sur le féminin c’est implicitement constituer le féminin en ennemi, observe Edwige Khaznadar[[11]](#footnote-12)

**Nicolas Beauzée, dans sa grammaire générale de 1767,** précise à son tour « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle » [[12]](#footnote-13).

Le grammairien et encyclopédiste **César Chenau du Marsais**: « le masculin, le plus noble des deux genres compris dans l’espèce ‘’’[[13]](#footnote-14)»

Dans notre plus tendre enfance, l’enseignement obligatoire est parvenu à imprimer dans la cire encore molle de nos esprits la domination langagière du masculin sur le féminin[[14]](#footnote-15).

**Le langage égalitaire : de la visibilisation du genre féminin à l’expression d’un genre queer**

Le langage inclusif vise à inclure les femmes à part égale dans le discours, tant écrit qu’oral. Pour ce faire, il s’agit de

- ne plus recourir au masculin dit générique (« l’homme est un bipède sans plume », « tous les hommes sont mortels »)

et d’utiliser

- des termes effectivement génériques, et ce quel que soit leur genre grammatical : « personnes », « individus »

on peut souhaiter épicénéiser des génériques masculins : individu.e, un·e membre

- des formulations génériques, collectives : les êtres humains, le personnel, le lectorat, le corps médical, le corps enseignant, la population européenne…

- nommer la fonction au lieu de la personne : la présidence de la République, la délégation, la représentation syndicale,

- les épicènes : les fonctionnaires, les journalistes…

- les pronoms épicènes : quiconque, qui, je, tu vous, nous…

**La double flexion**: les femmes et les hommes, les citoyens et citoyennes, les électeurs et électrices, tous et toutes, chacun et chacune, les professeurs et les professeures ou « les professeurs et les professeuses », voire « les professeurs et les professoresses »[[15]](#footnote-16) …

**Les formes mixtes : les doublets,** qui comportent un ou des signes permettant de démasculiniser le français

- un trait d’union : *les étudiant-e-s*

- le point, le point médian ou milieu : *les étudiant.e.s*, *étudiant·e·s, étudiant·es*

- la barre oblique : *les étudiant/e/s*

- les parenthèses : *les étudiant(e)s*

- la majuscule à l’intérieur du mot : *les étudiantEs[[16]](#footnote-17)*

professeur·e·s, professeur·es ou, professeurEs, professeur·euse (« professeuse » devrait être le féminin de professeur, si l’on se fie aux dérivations régulières) ; émeutièrEs ;auteurSEs ; transgenderé-e-s[[17]](#footnote-18)

**Les formes fluides**

Les procédés précédents ont pour inconvénient de ne troubler la bicatégorisation masculin/féminin qu’en ce qu’ils visent à la déhiérarchiser, à supprimer la prééminence et la suprématie du genre masculin, qui réfère toujours plus immédiatement aux hommes qu’aux femmes. Ils ne perturbent pas non plus les représentations communes que du sexe découlerait le genre, que le genre social exprimerait nécessairement le sexe, et que la culture reflèterait la nature, en droit sinon en fait. Les procédés exposés ci-dessous tentent de débinariser le discours, de le queeriser :

menteureuses

professeureuse…

*Il est aussi problématique de dire le genre que de le taire. (…) Il n’y a pas de solution propre au genre. C’est-à-dire qu’il n’y a pas de façon satisfaisante de dire le genre.*

*Malgré une foule de recommandations, de prescriptions, de guides et d’analyses, de tentatives exploratoires, de propositions plus ou moins innovantes, personne ne s’accorde sur une manière de traiter le genre dans les discours et dans la langue.*  Julie Abbou, linguiste [[18]](#footnote-19)

En mars 2017, les « professeures » Sophie le Callennec et Émilie François, désireuses de se conformer aux recommandations du Haut conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes ont introduit l’écriture inclusive dans leur manuel scolaire de CE2 *Questionner le monde*, publié par les éditions Hatier [[19]](#footnote-20). Elles y ont écrit, par exemple, qu’ « avant la naissance de Jésus des personnes (termes générique) existaient déjà » (p. 15), « des femmes et des hommes ont inventé l’écriture » (exemple de double flexion, p. 21) et évoqué les « agriculeur·rice·s au fil du temps » (exemple de forme mixte avec point milieu, p. 15)[[20]](#footnote-21). Quand bien même leur ouvrage comporte des masculins dits génériques (les habitants, les Gaulois…), leur recours à des formulations inclusives double a suscité une polémique qui a permis aux partisan·es de la parité linguistique de rappeler l’origine explicitement androcentrique et phallocrate de la règle du masculin qui l’emporte sur le féminin. Le grammairien Vaugelas, en 1647, argue en effet que « le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble ». Et en 1767, le grammairien Nicolas Beauzée confirme cette règle : « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle. »[[21]](#footnote-22)

L’écriture et le discours inclusifs, qui sont des façons d’agir sur le genre à même la langue, sont de plus en plus pratiqués (accord de proximité https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A8gle\_de\_proximit%C3%A9). Depuis que les femmes sont devenues des citoyennes à part entière, en 1944, la nécessité de les nommer est n’a cessé de s’accroître. Au XXe siècle, elles se sont mises à exercer toutes les fonctions et les métiers. Il n’y a plus guère que la présidence de la République qui leur reste à conquérir.

L’écriture et le discours inclusifs (accord de proximité) expriment et soutiennent cette marche vers l’égalité entre les femmes et les hommes.

L'ordre dans lequel les formes d'écriture inclusive sont présentées ci-dessous n'est pas prescriptif. Les usages ne se sont pas figés, ils évoluent. Il appartient à chacun et chacune (double flexion) d’opter pour la forme qui lui semble la plus acceptable, pour des raisons stratégiques et/ou pour des raisons éthiques et politiques. Selon que l’on communique en public ou en privé, dans sa sphère professionnelle, ou sur son blog militant..., l’on peut avoir besoin de recourir à des façons de dire inclusives différentes.

On peut vouloir mettre les féminin et masculin sur le plan d’égalité le plus strict possible ; et dans ce cas, notamment, on les énoncera en suivant l’ordre alphabétique.

On peut préférer une langue débinarisante, qui neutralise la différence des sexes – mentionnons en outre le recours féministe paradoxal au masculin, que l’on trouve chez une écrivaine du MLF telle que Monique Wittig ou une linguiste tout aussi peu suspecte de complaisance à l’égard de la domination masculine que Claire Michard[[22]](#footnote-23).

On peut opter pour une énonciation différenciante. Il importe donc de répertorier les différentes formes inclusives, telles qu'elles émergent aujourd’hui.

Il est quelquefois recommandé d’opter pour une et une seule forme d’écriture inclusive, par exemple par la revue *FéminÉtudes[[23]](#footnote-24).* Mais cette uniformisation, peut-être nécessaire dans un cadre institutionnel ou professionnel, empêche l’expression de nuances, et le recours, ici, au féminin générique – par exemple lorsque c’est d’une majorité de femmes dont on parle (les infirmières, les étudiantes, les professeures, les enseignantes…), et là à la double flexion ou à une forme débinarisante, dans le même texte – article ou livre, peu importe – est sans doute déstabilisant, mais cette déstabilisation ne contraint-elle pas à réfléchir davantage aux questions de genre, à la genrisation de certains métiers (infirmières, assistantes sociales, enseignantes…)

« On recommande en général de s’en tenir à un seul procédé afin de maintenir une certaine cohérence dans la rédaction.

Mais pourquoi, au fait ? La cohérence a ses mérites — notamment celui de pouvoir s’appliquer dans des contextes où plusieurs personnes rédigent ou retravaillent des textes. Or, elle peut aussi entrainer une certaine monotonie ennuyeuse. » tel est l’avis du linguiste Daniel Elmiger ; il est éclairé, et libérateur[[24]](#footnote-25)

Chacun•e de vous, lecteur·trices (ou lecteur·rice·s ou lecteurs et lectrices...) peut contribuer à ce lexique en cours d’élaboration. Il rassemble des façons de dire et/ou d'écrire qui n’effacent plus les personnes identifiées, ou s’identifiant, comme étant des femmes. Il pare à la domination linguistique du masculin.

La double flexion, qui mentionne le féminin et le masculin – l’étudiant ou l’étudiante, la présidente ou le président, les femmes et les hommes, chacun et chacune, tous et toutes…[[25]](#footnote-26) - est la forme la plus courante d’écriture inclusive. Elle a l’avantage de ne recourir qu’à des mots et des graphies existantes, ce qui la rend plus facilement acceptable dans la communication institutionnelle et professionnelle.

Elle présente l’inconvénient du redoublement, qui alourdit le discours.

Mais elle visibilise bien les femmes.

Le général de Gaulle, sous la présidence duquel les femmes sont enfin devenues des citoyennes à part entière, recourait à la double flexion dans ses interpellations « Françaises, Français » <http://www.ina.fr/video/I00012393>. Le 18 mars 1944, il avait d’ailleurs déclaré devant l’Assemblée consultative provisoire : « Le régime nouveau doit comporter une représentation élue par tous les hommes et toutes les femmes de chez nous [[26]](#footnote-27)». Le suffrage universel sera institué le 21 avril 1944.

Les femmes et hommes politiques sont de plus en plus nombreux·ses à y avoir recours, non sans inconstance ni certaines inconséquences. Par exemple, Luc Ferry, dans un tweet du 27 octobre 2017, juge nécessaire d’user de la double flexion (« crétin ou crétine ») pour dénoncer tout autant celles que ceux qui ont instauré l’écriture inclusive [[27]](#footnote-28) – croit-il qu’elle se résume aux formes comportant un point milieu (tel·le crétin·e) ? Luc Ferry, cependant, comme les contributeurs et contributrices au *Figaro* dont il fait partie [[28]](#footnote-29) et comme les Républicains dont le nom même fait symptôme [[29]](#footnote-30), abonde d’ordinaire dans le sens du masculin censé être générique. Lors de sa campagne aux présidentielles de 2017, Benoît Hamon, de son côté, faisait un usage inconstant de la double flexion. Dans le corps de son « Projet pour faire battre le cœur de la France », les « chères concitoyennes, chers concitoyens » de l’adresse se réduisaient aux seuls « Français » : plus de double flexion, et aucun point milieu [[30]](#footnote-31). La France insoumise, quant à elle, ne recule pas devant les formes mixtes comportant ce point milieu que beaucoup ont accusé d’être fauteur d’illisibilité [[31]](#footnote-32). Mais elle n’écrit ni n’énonce encore d’une façon irréprochablement inclusive.

Le point milieu ou point médian

L’option intuitive. Lors de l’Hackathon écriture inclusive des 12-14 janvier 2018, nous sommes parvenu·es à un choix d’écriture qui n’est ni à proprement parler subjectif, ni pleinement objectif. Ce sont des raisons phonétiques et morphologiques ainsi que le souci de faciliter la lecture qui nous ont conduit·es à la forme présentée dans la colonne dite « Forme intuitive ». On constate que dans certains cas, la désinence (la terminaison) du féminin est précédée de la consonne d’appui (administra**t**eur·**t**rice, ambassadeur·drice), mais pas dans d’autres (successeur·euse) (sur les statuts phonétiques différents des consonnes dures (fortes) ou douces : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tension\_(phon%C3%A9tique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tension_(phonétique))

L’option débinarisante (« docteur·e » plutôt que « doctoresse », « poète » plutôt que « poétesse », « auteur·e » plutôt que « auteurs et autrices » / « auteur·trice » / « auteur·rice »…) est retenue par des militant·es (pro)féministes et queer. Elle vise à concourir, sur le plan linguistique, à l’effacement du genre https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre\_(sciences\_sociales), afin de parvenir à l’égalité entre des sujets dont le sexe (apparent ou social) cesse de donner lieu à des discriminations.

Cette option a des déclinaisons militantes, queer, proposant des néologismes (« iel » plutôt que « il et « elle, « celleux » plutôt que « celles et ceux », « amoureureuse » plutôt que « amoureu·x·se » ou « amoureux·euse », « chômeureuse » plutôt que « chômeur·euse »[[32]](#footnote-33).

A ces néologismes peuvent s’associer des formes nouvelles de l’accord en genre : ae au lieu de é·e (créae pour créé·e ou une astérisque à la place de l’accord créé\*, étudiant\*)

L’option épicène est également débinarisante, mais elle n’est pas toujours disponible

<https://umq.qc.ca/index.php?gf-download=02%2F2017%2Fguide-epicene-condition-fem-canada.pdf&form-id=8&field-id=9&hash=d9c6c07ad191c91914d0b006990463d5f89a20a2630fda729de2459a9ade54e3>

L’option institutionnelle (auteur·rice·s, artisan·e·s…) est celle qui a été promue par le Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes dans son *Guide pratique pour une communications sans stéréotype de sexe*. Elle a été reprise et largement diffusée, en septembre 2016 par Mots-clés <http://www.motscles.net/> dans son *Manuel d’écriture inclusive*. La question se pose désormais de savoir s’il faut, ou pas, marquer par un point milieu la distinction entre la désinence de genre (féminin ou masculin) et celle du nombre (singulier ou pluriel).

L’option nuideboutiste, ou grammaticale propose, quant à elle, de distinguer par un point milieu aussi bien la désinence du masculin que celle du féminin et celle du nombre (aut·eur·rice·s). Elle vise, ce faisant, à ne pas entériner l’idée que le genre féminin serait dérivé du genre masculin, idée commune, et fausse, qui fait du masculin la norme et du féminin le genre marqué, secondaire, ou encore, comme le disaient les académiciens en 1984, le genre discriminatoire.

D’autres solutions possibles

Céline Labrosse propose de recourir à une forme ancienne, en -ez, du pluriel des noms et des adjectifs dont la finale est –é: de péchez, des véritéz.

Sur ce modèle, on obtient:

des élèves disciplinez

ou

surdouéz,

ce qui permet de contourner la règle du

masculin qui l'emporte sur le féminin

**Références bibliographiques**

Ressources lexicographiques

Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNTRL)

<http://www.cnrtl.fr/portail/>

Base de données lexicographiques panfrancophones : <http://www.bdlp.org/> (dont la plupart des liens ne fonctionnent pas, hélas !)

Les trésor de la langue française informatisé (TLFI) : Trésor de la Langue Française informatisé http://atilf.atilf.fr/tlf.htm

Le Dictionnaire du Moyen français (DMF) : entre 1330 et 1500 http://www.atilf.fr/dmf/

**Guides français** (ordre chronologique)

***Institutionnels***

Becquer Annie, Cerquiglini Bernard, Cholewka Nicole, Centre national de la recherche scientifique (CNRS); institut national de la langue francaise (Inalf)

*Femme j’écris ton nom*, 1999

[https://www.google.fr/search?q=femme+j'écris+tn+non&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b-ab&gfe\_rd=cr&dcr=0&ei=chVuWvmsDabP8AeH0o7gAw](https://www.google.fr/search?q=femme+j'Ècris+tn+non&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b-ab&gfe_rd=cr&dcr=0&ei=chVuWvmsDabP8AeH0o7gAw)

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994001174.pdf>

Mission égalité de l’université de Lyon, N. Lamamra, d’après Thérèse Moreau (2005), « Quelques règles pour rendre un texte épicène », 2013

<http://mission-egalite.univ-lyon1.fr/files/2013/02/Regles_de_feminisation.pdf>

Haut conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes, Petit guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe, La Documentation française, 2016, téléchargeable sur le site du haut conseil

<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publique_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_11_02.compressed.pdf>

**Universitaire**

Alice Coutant (Paris 5/IEC),Luca Greco (Paris 3), Noémie Marignier (Paris 13/Paris 3/IEC), « Le chantier linguistique : éléments pour une grammaire non binaire », atelier Queer Week, Sciences Po Paris, 6 mars 2015, téléchargeable à cette adresse (consulté le 14 février 2018) : [https://www.academia.edu/11337516/Le\_chantier\_linguistique\_%C3%A9l%C3%A9ments\_pour\_une\_grammaire\_non\_binaire](https://www.academia.edu/11337516/Le_chantier_linguistique_éléments_pour_une_grammaire_non_binaire)

***Non institutionnels*** (ordre alphabétique)

Alternative libertaire, *Guide de féminisation d’*Alternative libertaire

<http://www.alternativelibertaire.org/?Guide-de-feminisation-du-mensuel-Alternative-libertaire>

Raphaël Haddad, avec la collaboration de Carline Baric et de l’ensemble de l’équipe Mots-Clés, *Manuel d’écriture inclusive*, 2016 ; postface d’Anne-Marie Houdebine, manuel téléchargeable sur le site Écriture inclusive <http://www.ecriture-inclusive.fr/>

Infokioskes.net, « Féminiser les textes », décembre 2003 https://infokiosques.net/spip.php?article48

Les salopettes, association féministe de l’ENS de Lyon, *Petit guide pratique de l’écriture inclusive*, septembre 2017 <https://lessalopettes.wordpress.com/2017/09/27/petit-guide-pratique-de-lecriture-inclusive/>

« Préconisations pour un langage non sexiste », « un site présenté par Éliane Viennot », 2017-2018 http://www.elianeviennot.fr/Langue-prec.html

**Guides belges**

Marie-Louise Moreau et Anne Dister, Fédération de Wallonie-Bruxelles, service de la langue française, *Mettre au féminin*, 1994, 2005, 2014, 2015 <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=ba73a928942b8eddaa12271d0f76165f4b539531&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/publicat/collection-guide/interieur_FWB_brochure_Fem_light.pdf>

**Guides québécois (ordre chronologique)**

Office de la langue française, *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, 1986

Office de la langue française, *Au féminin, guide de féminisation des titres et fonctions et des textes*, 1991

Direction générale de la condition féminine de l’Ontario, *À juste titre. Guide de rédaction non sexiste*, 1994, 1998

-

Pierrette Vachon-L’Heureux et Louise Guénette, « Avoir bon genre à l’écrit : guide de rédaction épicène, Office québécois de la langue française, Québec, Les Publications du Québec, 2007

Marie-Josée Martin, Condition féminine Canada : « Pour une juste représentation des genres en français : la rédaction épicène à Condition féminine

Canada », novembre 2011

<http://osez-dare.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-OSEZ-DARE/STAGING/texte-text/fair_rep_gender_1398869225479_fra.pdf>

et en complément : *Guide de rédaction épicène de Condition féminine Canada*, <https://umq.qc.ca/index.php?gf-download=02%2F2017%2Fguide-epicene-condition-fem-canada.pdf&form-id=8&field-id=9&hash=d9c6c07ad191c91914d0b006990463d5f89a20a2630fda729de2459a9ade54e3> ; s’inspire de Avoir bon genre à l’écrit: guide de rédaction épicène de Pierrette Vachon-L’Heureux et Louise Guénette, Office québécois de la langue française, Québec, Les Publications du Québec, 2006.

Association québécoise des organismes de coopération internationale, Guide de rédaction non sexiste, 2013 (Pdf téléchargeable)

Charles Berthelet, « Le langage n’est pas neutre, Petit guide de rédaction féministe », *FémininÉtudes* (sic), Revue féministe étudiante pluridisciplinaire, 2014

<https://iref.uqam.ca/upload/files/Guide_texte_suivi_diffusion_avec_liens_21.pdf>

SEECV-CSQ, Guide de rédaction épicène et de féminisation des termes, mai 2017

[http://seecv.ca/wp-content/uploads/2017/10/Guide-de-r%C3%A9daction-%C3%A9pic%C3%A8ne-et-de-f%C3%A9minisation-des-termes.pdf](http://seecv.ca/wp-content/uploads/2017/10/Guide-de-rédaction-épicène-et-de-féminisation-des-termes.pdf)

TERMIUM Plus®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, Bureau de la traduction, Le guide du rédacteur, chapitre 9, « La féminisation », 2018  
<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect9&info0=9>

**Guides suisses**

Thérèse Moreau, en collaboration avec la Commission « Un avenir différent », ARCOSP, *Le langage n'est pas neutre : réflexions sur les discriminations touchant les femmes et les hommes dans l'information professionnelle et guide de rédaction non discriminatoire*, Lausanne : Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle, 1991.

Bureau de l’égalité entre les femmes et les hommes, *L’égalité s’écrit*, Genève, 2016

<https://www.unige.ch/rectorat/egalite/files/3214/0353/2702/charte_epicene_CantonVD_egalite_ecrit.pdf>

**Ouvrages et articles consultés (par ordre alphabétique)**

Julie Abbou, « /Unsaying \*\*\*/ Peut-on se dédire du genre ? », GLAD! [En ligne], 3 | 2017, mis en ligne le 10 décembre 2017, consulté le 02 février 2018. URL : <http://www.revue-glad.org/830>

Julie Abbou (slides confiées par l’auteure), « Critique du genre & pratique du discours dans les brochures anarchistes »

Julie Abbou, « Pratiques graphiques du genre », Langues et cité, n° 24, 2013

« Le genre dans les paysages idéologiques libertaires », Intersexion, le genre dans l’analyse discursive, pp. 161-173

Julie Abbou, L’antisexisme linguistique dans les brochures libertaires, pratiques linguistiques et métadiscours, Thèse de doctorat, 2011 [https://www.academia.edu/20608040/Lantisexisme\_linguistique\_dans\_les\_brochures\_libertaires\_pratiques\_d%C3%A9criture\_et\_m%C3%A9tadiscours](https://www.academia.edu/20608040/Lantisexisme_linguistique_dans_les_brochures_libertaires_pratiques_décriture_et_métadiscours)

Arnold, Aron, et Maria Candea, « Comment étudier l’influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ? » Langage et société n° 152 (2), 2015, pp. 75‑96. https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01158437

Fabienne Baider, Edwige Khaznadar, Thérèse Moreau, « Les enjeux de la parité linguistique » « Les enjeux de la parité linguistique », *Nouvelles Questions Féministes*, 2007/3 (Vol. 26), p. 4-12. Consulté le 2 février 2018, DOI : 10.3917/nqf.263.0004. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2007-3-page-4.htm>

Bouchard Pierre, Guilloton Noëlle, Vachon-L’heureux Pierrette, De Pietro Jean-François, Béguelin Marie-José, Mathieu Marie-Josèphe, Moreau Marie-Louise, *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Louvain-la-Neuve, Fédération Wallonie-Bruxelles-Duculot, Français et société n° 10, 6-29, 1999

Baudino Claudie, « De la féminisation des noms à la parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2006/2 (no 142), p. 187-200. URL : <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-2-page-187.htm>

Baudino, Claudie, *Politique de la langue et différence sexuelle – La politisation du genre des noms de métier*, L’Harmattan, Paris, 2001

Chevalier, Yannick, Planté, Christine, « Ce que le genre doit à la grammaire », in *Qu’est-ce que le genre ?* Laufer, Laurie, Rochefort (dir.) Petite bibliothèque Payot, Payot et Rivages, 2014, pp. 13-31

Elmiger, Daniel,

« Les genres récrits n° 2 », GLAD! [En ligne], 3 | 2017, mis en ligne le 10 décembre 2017, consulté le 15 février 2018. URL : <http://www.revue-glad.org/880>

« Cachez ces doublons que je ne saurais voir : les doubles formes féminine et masculine dans le langage administratif suisse » Cahiers de linguistique 40 (1), 2014, pp. 155-170

« Abréger les femmes pour mieux les nommer : féminisation de la langue et techniques abréviatives » Sêméion 6, 2008, pp. 119-125

Khaznadar, Edwige, *Le Féminin à la française — Académisme et langue française*, illustrations d’Alf, L’Harmattan, Paris, 2002.

Labrosse, Céline, « La règle de la supériorité », *L’Actualité terminologique*, volume 33, numéro 3, 2000

Michard, Claire, « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique ». In : Mots, n° 49, décembre 1996. Textes et sexes, sous la direction de Colette Capitan et Catherine Viollet, pp. 29-47 ; consulté le 2 février 2018 DOI : [10.3406/mots.1996.2120](https://dx.doi.org/10.3406/mots.1996.2120) [www.persee.fr/doc/mots\_0243-6450\_1996\_num\_49\_1\_2120](http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1996_num_49_1_2120)

Michel, Lucy, *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française. Approches sémantiques*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 2016

<https://nuxeo.u-bourgogne.fr/nuxeo/site/esupversions/cf8e80da-c416-4f7b-8d6b-4e2e9c4abeb8>

Moreau, Thérèse, « Prière de ne pas épicéner partout » cairn

Moreau, Thérèse*, Le nouveau dictionnaire féminin-masculin, des professions, des titres et des fonctions*, Metropoche, 1999

Pierrette Vachon-L’heureux, « Quinze ans de féminisation Québec, de 1976 à 1991 », Recherches féministes, volume 5, n° 1, 1992 <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/1992-v5-n1-rf1645/057675ar.pdf>

Robin, Kate, « Au-delà du sexe : le projet utopique de monique wittig », Journal des anthropologues [En ligne], 124-125 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2013, consulté le 31 janvier 2018. URL : http://journals.openedition.org/jda/5279

**Revues ou numéros de revue dédiés à la question des genres grammaticaux et sociaux**

« Féminin, masculin, la langue et le genre », *Langues et cité*, n° 24, 2013 téléchargeable ici : (consulté le 2 février 2018) <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Observation-des-pratiques-linguistiques/Langues-et-cite/Langues-et-cite-n-24-feminin-masculin-la-langue-et-le-genre>

Langage et Société (n° 152), sous la direction de Luca Greco, *Genre, Langage et Sexualité : données empiriques*, 2015, Paris, éditions MSH

*GLAD*, revue sur le langage, le genre, les sexualités, revue en ligne <http://www.revue-glad.org/>

Nouvelles questions féministes, Parité linguistique, 2007/3, vol. 26

<https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2007-3.htm>

*A vérif Semen*, n° 44, sous la direction de Julie Abbou, Aron Arnold et Noémie Marignier, 2017

Déclarations de l’Académie française

- celle du 14 juin 1984

<http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-titres-et-des-fonctions>

**Entretiens et articles dans la presse**

AFP/Huffington Post, « Le député LR Julien Aubert veut interdire l'écriture inclusive dans les manuels scolaire (et la compare à de la "novlangue") », 11 octobre 2017 ; consulté le 2 février 2018 <http://www.huffingtonpost.fr/2017/10/11/le-depute-lr-julien-aubert-veut-interdire-lecriture-inclusive-dans-les-manuels-scolaire-et-la-compare-a-de-la-novlangue_a_23240035/>

Agnès de Feo, « Quand les femmes de pouvoir résistent à la féminisation », 2 février 2018, consulté le 11 février 2018 <https://www.slate.fr/story/156973/femmes-pouvoir-resiste-feminisation-noms-fonctions>

Candea, Maria, (propos recueillis par Romain Jenticou), « Ce sont les gens qui font la langue, pas les dictionnaires », Télérama, 29 décembre 2017,

http://www.telerama.fr/idees/ce-sont-les-gens-qui-font-la-langue,-pas-les-dictionnaires,-maria-candea,-linguiste,n5402792.php

« Les agitéEs du genre », 18 février 2014, http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2014/02/18/les-agitees-du-genre-par-maria-candea-522998.html

Chevalier, Yannick, « Six arguments pour inclure les femmes dans votre lalngage », *Rue89 Lyon*, 7 mars 2017 ; consulté le 6 février 2018 https://www.rue89lyon.fr/2017/03/07/6-arguments-pour-inclure-les-femmes-dans-votre-langage/

Margaux Lacroux, « Prêt·e·s à utiliser l’écriture inclusive ? », *Libération*, 27 septembre 2017 ; consulté le 2 février 2018

<http://www.liberation.fr/france/2017/09/27/pretes-a-utiliser-l-ecriture-inclusive_1598867>

Rey, Alain (propos recueillis par Anne Chemin), « Faire changer une langue, c’est un sacré travail ! » Le Monde, 23 novembre 2017

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/11/23/alain-rey-faire-changer-une-langue-c-est-un-sacre-travail\_5218905\_3232.html#HT7xJUIYytmPKQ3G.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/11/23/alain-rey-faire-changer-une-langue-c-est-un-sacre-travail_5218905_3232.html" \l "HT7xJUIYytmPKQ3G.99)

Martos, Sophie, « Docteure », « doctoresse »... un sondage sur le féminin de « docteur » anime la Toile, Le Quotidien du médecin, 17 mai 2015, <https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/07/17/docteure-doctoresse-un-sondage-sur-le-feminin-de-docteur-anime-la-toile_765491>

**Vidéos pédagogiques**

Baudino, Claudie, les noms de métiers, fémini-masculin » https://matilda.education/app/course/view.php?id=216

Candea Maria, « Linguistique et genre » 1

<https://matilda.education/app/course/view.php?id=138>

Marignier, Noémie, « Linguistique et genre », 2 <https://matilda.education/app/course/view.php?id=132>

Viennot, Eliane, « la langue française », <https://matilda.education/app/course/view.php?id=118>

1. Le recours à la périphrase « les personnes de genre féminin », plutôt qu’au terme « femmes », vise à signifier que le genre est une construction sociale – autrement dit, comme l’a souligné Simone de Beauvoir (tome II du *Deuxième sexe*, Folio essais, p. 13), « on ne naît pas femme, on le devient ». La formulation « les personnes de genre féminin » inclut les femmes cisgenre (dont le genre social est en adéquation avec le sexe apparent, avec le sexe déclaré à la naissance), ainsi que toutes les personnes qui s’identifient comme femmes, qui adoptent le genre féminin. [↑](#footnote-ref-2)
2. Chevalier, Yannick, Planté, Christine, « Ce que le genre doit à la grammaire », in *Qu’est-ce que le genre ?* Payot et Rivages, 2014 ; iels (forme queer qui englobe « il et elle » en un seul mot) réfèrent au fameux article de l’historienne américaine Joan Scott, « Le genre une catégorie utile d’analyse ? » publié en 1988 dans *Les cahiers du Grif*, numéro *Le genre de l’histoire* http://www.persee.fr/doc/grif\_0770-6081\_1988\_num\_37\_1\_1759 [↑](#footnote-ref-3)
3. Edwige Khaznadar, *Le féminin à la française*, L’Harmattan, 2002, p. 20 ; voir aussi p. 100. [↑](#footnote-ref-4)
4. Nous n’évoquons ici que les féminins consignés dans les dictionnaires les plus usuels ; nous verrons plus loin que l’on peut aussi former des féminins en –eure. [↑](#footnote-ref-5)
5. Edwige Khaznadar, *Le féminin à la française*, L’Harmattan, 2002, p. 22. [↑](#footnote-ref-6)
6. La seconde bataille pour la féminisation des titres fut engagée par la première femme à être nommée garde des Sceaux, Élisabeth Guigou, en 1997, dans le gouvernement de Lionel Jospin. Elle exigea d’être nommée Mme la ministre et fut accompagnée par Ségolène Royal, Catherine Trautmann, Martine Aubry, Dominique Voynet et Marie-Georges Buffet (voir *L’académie contre la langue française*, p. 69 sq) [↑](#footnote-ref-7)
7. http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-titres-et-des-fonctions [↑](#footnote-ref-8)
8. Yannick Chevalier, « Six arguments pour inclure les femmes dans votre langage », 7 mars 2017, https://www.rue89lyon.fr/2017/03/07/6-arguments-pour-inclure-les-femmes-dans-votre-langage/ [↑](#footnote-ref-9)
9. Il y fut élu en 1634. http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/claude-favre-de-vaugelas [↑](#footnote-ref-10)
10. E. Khaznadar, *Le féminin à la française, op. cit.,* p. 85. [↑](#footnote-ref-11)
11. Ibid., p. 86. [↑](#footnote-ref-12)
12. Voir Céline Labrosse, « La règle de la supériorité », *L’Actualité terminologique*, volume 33, numéro 3, 2000, page 13 ; Edwige Khaznadar, *Le féminin à la française*, 2002, pp. 83-95.

    http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\_autr8p9J1FWKhwJ4&page=9HBrIN6GoeoA.html [↑](#footnote-ref-13)
13. Du Marsais, « Genre » in *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences et des arts et des métiers*, sous la direction de Diderot et d’Alembert, tome 7, 1757. [↑](#footnote-ref-14)
14. Edwige Khaznadar, *ibid.* p. 20-21 ; Éliane Viennot, *Non le masculin ne l’emporte pas sur le féminin*, éditions iXe, 2014 ; lire des extraits sur le site de l’éditrice : https://editions-ixe.fr/content/non-masculin-ne-lemporte-pas-feminin [↑](#footnote-ref-15)
15. « Professeuse » et « professoresse » sont des féminins correctement dérivés, comme en atteste le dictionnaire en ligne du centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), mais vieillis : http://www.cnrtl.fr/definition/professeuse [↑](#footnote-ref-16)
16. Voir Daniel Elminger, Les genres récrits n° 2, Glad ! 3/2017 : consulté le 15 février 2018 http://www.revue-glad.org/880 [↑](#footnote-ref-17)
17. Pratiques constatées par Julie Abbou dans écrits anarchistes, Abbou, Julie, « Description des pratiques » 13e/57, *Critique du genre & pratique du discours dans les brochures anarchistes*, slides transmises par l’auteure. [↑](#footnote-ref-18)
18. Julie Abbou, « /Unsaying \*\*\*/ Peut-on se dédire du genre ? », GLAD! [En ligne], 3 | 2017, mis en ligne le 10 décembre 2017, consulté le 02 février 2018. URL : http://www.revue-glad.org/830 [↑](#footnote-ref-19)
19. Collection Magellan et Galilée ; des extraits du manuel sont accessibles sur le site de la maison d’édition : https://www.editions-hatier.fr/article/magellan-et-galilee-questionner-le-monde-ce2-ed-2017-livre-eleve [↑](#footnote-ref-20)
20. Il n’en reste pas moins que le manuel comporte un nombre de masculins dits génériques supérieur, en réalité, à celui des formes inclusives qui ont indigné Julien Aubert et 16 autres Républicain·es (http://www.huffingtonpost.fr/2017/10/11/le-depute-lr-julien-aubert-veut-interdire-lecriture-inclusive-dans-les-manuels-scolaire-et-la-compare-a-de-la-novlangue\_a\_23240035/), les Académiciens, le ministre de l’éducation nationale Jean-Marie Blanquer le 16 octobre 2017 <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/pour-jean-michel-blanquer-l-ecriture-inclusive-ajoute-une-complexite-qui-n-est-pas-necessaire-992255.html> les ’elles usent souvent du masculin Margaux Lacroux, « Prêt·e·s à utiliser l’écriture inclusive ? «  Libération, 27 septembre 2017, http://www.liberation.fr/france/2017/09/27/pretes-a-utiliser-l-ecriture-inclusive\_1598867 [↑](#footnote-ref-21)
21. L’un et l’autre sont cités par F. Baider, E. Khaznadar et T. Moreau dans un article de 2007 [↑](#footnote-ref-22)
22. Michard Claire. Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique. In: Mots, n°49, décembre 1996. Textes et sexes, sous la direction de Colette Capitan et Catherine Viollet. pp. 29-47.

    DOI : [10.3406/mots.1996.2120](https://dx.doi.org/10.3406/mots.1996.2120)

    [www.persee.fr/doc/mots\_0243-6450\_1996\_num\_49\_1\_2120](http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1996_num_49_1_2120) [↑](#footnote-ref-23)
23. Charles Berthelet, *Petit guide de rédaction non sexiste*, <http://feminetudes.org/le-langage-nest-pas-neutre-petit-guide-de-redaction-feministe/>

    p. 4 de ce guide, on peut lire : « Plusieurs formes sont présentement utilisées, et il importe, pour qu’elles soient convenables, d’utiliser la même forme tout au long d’un même texte ou d’une même publication. Ce mode s’applique également aux adjectifs et participes passés accordés. » [↑](#footnote-ref-24)
24. D. Elmiger, « le genre récrit n° 2 », 2017. [↑](#footnote-ref-25)
25. L’ordre d’apparition des termes féminins et masculins pour lequel nous avons opté est l’ordre alphabétique, parce qu’il n’est pas hiérarchisant. [↑](#footnote-ref-26)
26. Site de l’assemblée nationale, « la conquête de la citoyenneté politique des femmes », consulté le 2 février 2018 http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes [↑](#footnote-ref-27)
27. @FerryLuc, tweet du 27 octobre 2018 à 11 h 24 « On aimerait savoir qui est le crétin ou la crétine qui a inventé une #EcritureInclusive imprononçable en rupture avec toute la littérature » <https://twitter.com/ferryluc/status/923842818031915009>, consulté le 2 février 2018. [↑](#footnote-ref-28)
28. Voir L. Ferry, « Non le transhumanisme n’est pas le nazisme », *Le Figaro*, 31 janvier 2018. On constate toutefois, dans cet article, un effort pour varier les formulations et il adjoint à « l’homme », « les humains », « l’espèce humaine » et « l’humanité » ; il recourt aussi au générique « les gens ». [↑](#footnote-ref-29)
29. Le 17 janvier Laurent Wauquiez, président des Républicains, ne se soucient que du revenu des « Français » et des « retraités », et peu lui chaut, semble-t-il donc que le revenu salarial moyen des Françaises était en 2017 inférieur d’un quart à celui des Français selon l’Insee https://www.insee.fr/fr/statistiques/3204195#titre-bloc-1 [↑](#footnote-ref-30)
30. Consulté le 2 février 2018 https://www.benoithamon2017.fr/wp-content/uploads/2017/03/projet-web1.pdf [↑](#footnote-ref-31)
31. Voir par exemple cet article, publié le 2 février 2018 sur les mobilisations étudiantes et lycéennes <https://lafranceinsoumise.fr/2018/02/01/mobilisation-lyceenne-etudiante-toute-france-contre-reforme-bac-de-selection-a-luniversite/>

    En revanche, le blog de Jean-Luc Mélenchon mériterait d’être réécrit par l’incluzor·e ; cet article, qui critique des journalistes, semble ne pas admettre que des femmes exercent cette profession (<https://melenchon.fr/2017/12/12/jai-signe-petition-conseil-de-deontologie-journalisme/>). Quand on sait à quelles difficultés elles se heurtent, pour être payées autant que leurs confrères et accéder aux postes décisionnaires (voir sur ce point le manifeste de Prenons la une <https://prenons-la-une.tumblr.com/lemanifeste> et le compte Twitter de l’association <https://twitter.com/Prenonsla1>)

    Le programme électoral de la France insoumise est certes rédigé avec une majorité de termes épicènes ou génériques, mais il comporte encore des traces de ce masculin qui prétend à l’universalité, voir les 7 axes programmatiques, qui évoquent « les salariés » et non pas les salarié·e·s https://avenirencommun.fr/sept-axes-programmatiques/ [↑](#footnote-ref-32)
32. Marine Totozani, Grâce Ranchon, Sandra Tomc, avec la collaboration de Mireille Baurens (coordonnés par), *Cahiers de linguistique*, « Genres, langues et pouvoirs », n° 40/1, 2014 [↑](#footnote-ref-33)